



AMÉLIORATION DE L'HABITAT

(OPAH 2019 - 2022)

DES SUBVENTIONS POUR VOS

TRAVAUX

UN ACCOMPAGNEMENT

PERSONNALISÉ

RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATIONS

MARDI 26 NOVEMBRE 2019 À 18H00

Salle des Fêtes de VESLY

MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2019 À 18H00

Salle des Fêtes de Neaufles Saint-Martin

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

NORMANDIE SEINE

SOLIHA : qui sommes nous ?

Dans l'Eure, une équipe de 22 collaborateurs pour accompagner ...

Les particuliers : adapter et améliorer la qualité de l'habitat



- Encourager la rénovation énergétique
- Adapter les logements à la perte d'autonomie
- Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé
- Soutenir l'offre locative privée

Les collectivités : définir les politiques habitat et soutenir le développement des territoires



- Animer les politiques de l'habitat
- Accompagner la politique départementale
- Soutenir les projets des territoires



3 278 ménages conseillés



763 réhabilitations accompagnées en 2018 représentant **11 M€** de travaux réalisés

1. l'OPAH

1. Qu'est-ce que l'OPAH ?
2. Résultats des précédentes opérations
3. Les objectifs et les moyens financiers mobilisés

2. les informations essentielles

1. A qui s'adresse l'OPAH ?
2. Les travaux subventionnables
3. Quelles aides ?
4. Où se renseigner ?

Qu'est ce que l'OPAH ?

- Une action menée à l'**initiative de la Communauté de Communes du Vexin Normand**, sur ses 39 communes
- Une **opération** incitative, en faveur de l'amélioration de l'habitat privé, pour **améliorer les logements des propriétaires occupants et les logements locatifs**
- Une durée de **3 ans** (novembre 2019-novembre 2022)
- De nombreux **partenaires** : ANAH, Département, Région, CAF, Action Logement, caisses de retraite, etc..

Les objectifs et les moyens financiers

- Améliorer **120 logements** de propriétaires occupants et bailleurs
- **1,5 M € de crédits réservés** pour accompagner la rénovation de ces logements

+ crédits d'impôt, PTZ, prêts à l'amélioration de l'habitat, certificat d'économies d'énergie....



A qui s'adresse l'OPAH ?

Propriétaires occupants

- Logement de plus de 15 ans (*sauf pour l'adaptation des logements*)
- Résidence principale
- Revenus ne dépassant pas les plafonds réglementaires

Propriétaires bailleurs privés (logements locatifs)

- Logements loués ou vacants de plus de 15 ans
- Location pendant au moins 9 ans
- Loyers conventionnés
- Plafonds de ressources pour les locataires
- Résidence principale du locataire

Pour quels travaux ?

Favoriser la rénovation énergétique

Améliorer la performance énergétique des logements

Lutter contre la précarité énergétique

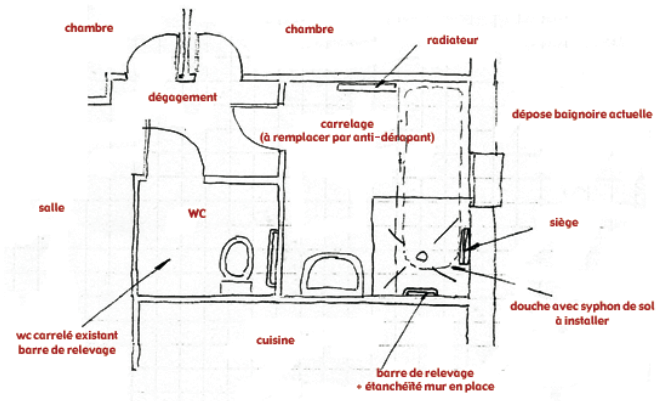
Permettre la maîtrise des charges



Pour quels travaux ?

Encourager le maintien à domicile

Adapter les logements des personnes âgées et handicapées



Pour quels travaux ?

**Contribuer à l'amélioration des conditions
de logement des ménages**

Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé



Pour quels travaux ?

Développer l'offre locative à loyer modéré

Produire des logements locatifs à loyer maîtrisé

Résorber les situations de mal logement

Réhabiliter les logements en mauvais état



Pour quels travaux ?

**Préserver le patrimoine
et soutenir l'économie locale**

**Valoriser le patrimoine
Favoriser l'amélioration du cadre de vie des communes
Soutenir l'activité économique locale**



Exemple axe 1. Adaptation au handicap

- **Projet**

Accessibilité extérieure + installation d'un monte-escalier
+ WC surélevé

- **Montant des travaux**

16 132 €

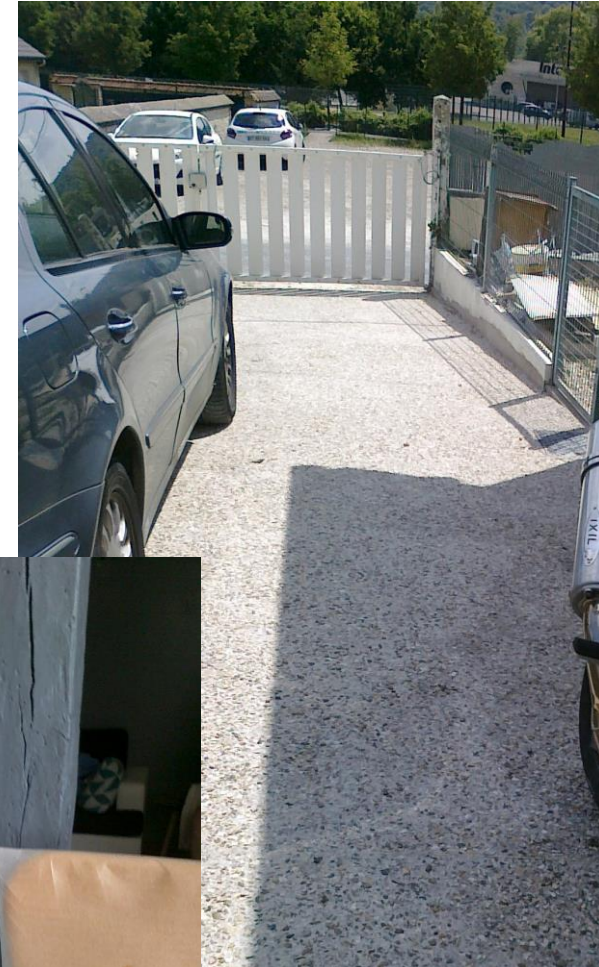
- **Financements**

ANAH 7 550 €

Département de l'Eure 2 400 €

CARSAT 3 500 €

Total 13 450 €



Exemple axe 1. Adaptation au handicap

Projet

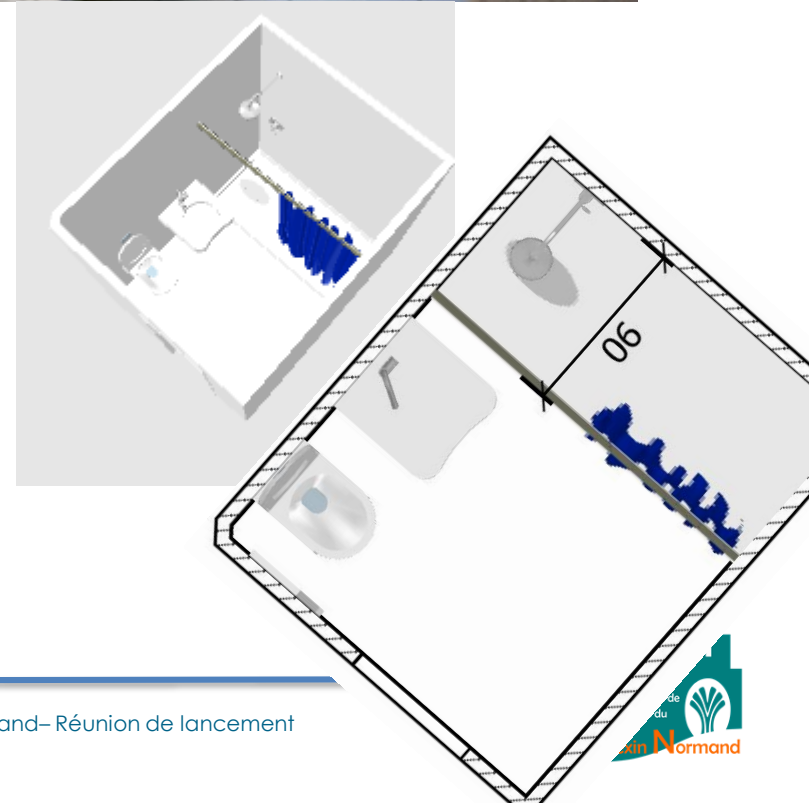
- dépose de cloison, de la douche et lavabo
- installation d'une douche extraplate
- pose d'un lavabo PMR
- installation d'un WC standart
- **Total 9.260 € TTC**



Aides financières

- | | |
|-------------------------|----------------|
| • ANAH | 2.686 € |
| • MDPH | 5.169 € |
| • Fonds de compensation | 800 € |
| Total | 8.655 € |

soit 93% du montant des travaux



Exemple axe 2. Rénovation énergétique

- **Rénovation énergétique** avec isolation des combles, isolation d'une chambre, installation d'un poêle à bois, remplacement de menuiseries.



• **Montant des travaux**

10 331 €

• **Financements**

ANAH

7 000 €

Département de l'Eure

2 400 €

Total

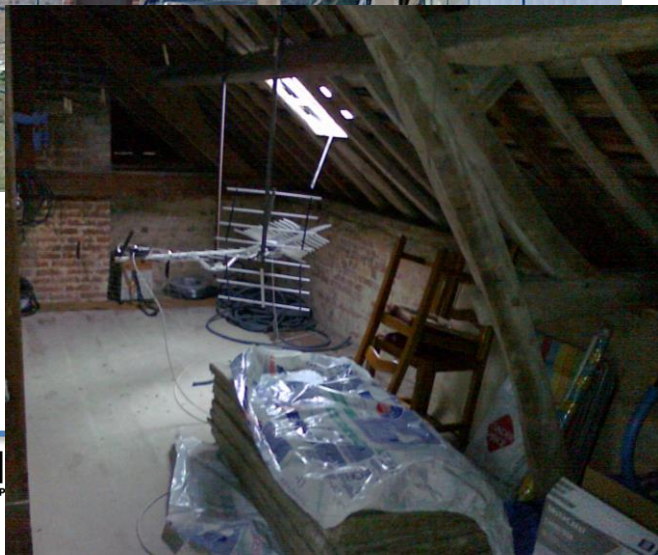
9 400 €

+ **crédit d'impôt**



Exemple axe 2. Rénovation énergétique

- **Rénovation énergétique** avec isolation des murs par l'intérieur, isolation du grenier, installation d'un poêle à bois, remplacement de menuiseries, installation d'une VMC



• **Montant des travaux** 27 638 €

• Financements

ANAH 8 600 €

Département de l'Eure - €

Caisse de retraite 3 500 €

Total 12 100 €

+ crédit d'impôt



Exemple axe 3. Rénovation globale

- Rénovation complète d'un logement vacant :

Reprise de la structure, des planchers, charpente, isolation des murs par l'intérieur, isolation du grenier, installation d'un poêle à bois, remplacement de menuiseries, installation d'une VMC, remplacement du ballon d'eau chaude



- Montant des travaux

89.000 €

- Financements

ANAH

32.000 €

Département de l'Eure

9.500 €

Région Normandie

4.000 €

EPCI

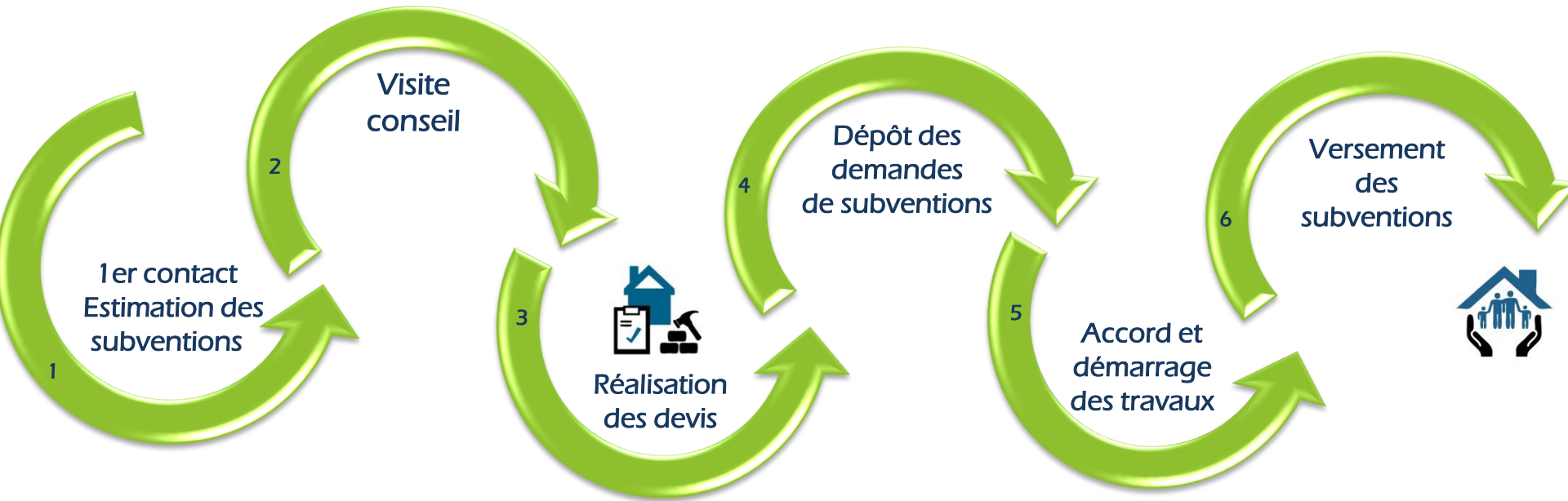
3.000 €

Total

48.500 €



Les étapes d'un projet



SOLIHA Normandie Seine = interlocuteur unique du propriétaire

Le propriétaire choisit son (ou ses) artisan(s)

Ne pas commencer les travaux avant d'avoir reçu les accords de subventions

RENSEIGNEZ-VOUS

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
NORMANDIE SEINE



1ÈRE SEMAINE DU MOIS **GISORS**
LUNDI DE 10H À 12H 5 rue Albert Leroy

2ÈME SEMAINE DU MOIS **ÉTRÉPAGNY**
MARDI DE 10H À 12H 3 rue Maison de Vatimesnil

3ÈME SEMAINE DU MOIS **GISORS**
JEUDI DE 10H À 12H 5 rue Albert Leroy

4ÈME SEMAINE DU MOIS **ÉTRÉPAGNY**
MARDI DE 10H À 12H 3 rue Maison de Vatimesnil

SOLIHA Normandie Seine
11 rue de la Rochette - CS 30734
27007 EVREUX Cedex
02 32 39 84 00
contact27@solih.fr
www.solih-normandie-seine.fr

Vos interlocuteurs

Audrey LECABLE conseillère habitat	02.32.39.89.95
Emmanuel HAYE technicien	02.32.39.89.98
Sandrine BARRELET chef de projet	02.32.39.84.04



AMÉLIORATION DE L'HABITAT

(OPAH 2018 - 2021)

DES SUBVENTIONS POUR VOS TRAVAUX

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Merci de votre attention